



N° CP 5<sup>e</sup>/39-06  
Séance du 19 MAI 2006

**DOMINICAINS DE HAUTE-ALSACE A GUEBWILLER  
COMMUNICATION - OPERATION DE  
RESTAURATION DE L'ANCIEN REPECTOIRE DES MOINES**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,  
VU le rapport du Président du Conseil Général

➤ donne acte au Président de la communication relative à la suspension des travaux de restauration de l'ancien réfectoire des Moines aux Dominicains de Haute-Alsace à GUEBWILLER, en raison des difficultés d'obtention de la subvention correspondante.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet 22 MAI 2006  
Publication .. 30 MAI 2006 ..  
Pour le Président du Conseil Général  
en délégation  
  
Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

  
Charles BUTTNER